

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Laytou.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	12 h. 45 ^m matin.	
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.			4 » 39 » »	
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »			» 4 » soir.	

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 17 Février.

Le *Moniteur universel* publie un article très-remarquable, qui répond pleinement à la politique défendue par le *Journal du Lot*. Nous croyons que, pour le salut de la France, il ne faut jamais oublier le vote de patriotisme abnégation qui a consacré la Constitution du 25 février. Des hommes venus de tous les anciens partis sont joints, dans cette mémorable occasion, aux républicains de la veille pour organiser la forme de gouvernement que l'Assemblée nationale avait librement décrétée. Mais en accomplissant cette tâche aucun des auxiliaires nouveaux et désintéressés de la République n'a entendu abandonner une ligne du programme conservateur qui est celui de la France elle-même dans son passé, dans son présent et dans son avenir. L'article du *Moniteur universel*, que nous allons citer, est inspiré par ce grand souvenir. Il rappelle que la Constitution républicaine du 25 février a eu des collaborateurs indispensables qui ne comprennent pas la République sans le respect de l'ordre, de la famille, de la religion, et de toutes les lois chrétiennes et sociales qui sont le patrimoine commun des esprits sages de tous les partis.

LE PARTI RÉPUBLICAIN et le Gouvernement

Quoique le parti républicain se plaigne encore de temps en temps de n'avoir pas dans toutes les places des fonctionnaires dévoués à sa politique, il est réellement en possession du pouvoir. Il gouverne, il administre, et s'il a à compter avec une opinion qui, sans appartenir au républicanisme de la veille, a contribué essentiellement à l'œuvre constitutionnelle, s'il doit lui laisser une certaine part dans le gouvernement, si, d'un autre côté, il a à se défendre contre des adversaires ardents, il n'a guère, cependant, à craindre que lui-même.

En parlant des ennemis qu'il a le plus à redouter, nous ne songeons pas seulement aux intransigeants; on peut mettre dans sa politique moins d'exagération que l'extrême démocratie, et porter encore dans ses idées, dans ses prétentions, un esprit exclusif et intolérant, tranchant et révolutionnaire, aussi funeste au nouveau gouvernement que les excès de langage, les doctrines violentes, les rêves de bouleversement social qui se produisent tout à l'extrémité du radicalisme.

Par suite d'événements dont quelques-uns tiennent à des nécessités politiques et dérivent d'une certaine force des choses, dont les autres sont des accidents, le parti républicain s'est trouvé, en 1876, investi régulièrement du droit de gouverner.

C'est la première fois que ce droit lui arrivait dans des circonstances qui lui permettent d'en faire un usage pacifique, salubre, utile à lui-même et au pays, où, en un mot, elles lui permettent de gouverner d'une manière normale, et avec l'espoir du succès.

Sous la première République, il y eut place pour une action politique d'une grande puissance, mais non point pour un gouvernement régulier et en état de compter sur le lendemain. Sous la seconde République, le sort des républicains ne fut pas plus heureux; à peine eurent-ils fait la constitution qu'ils perdirent le pouvoir. Cette fois les choses ont beaucoup mieux tourné pour eux, peut-être parce qu'ils ne s'en sont pas autant mêlés. Il ne leur a pas été donné de faire, comme en 1848, une constitution exactement d'après leurs idées; aussi a-t-elle été mieux faite. Le mois de décembre 1875, pour les nominations des sénateurs inamovibles, le mois de février 1876 par les élections des députés, leur furent aussi favorables que décembre 1848 par l'élection du président de la République, mais 1849 par les élections de l'Assemblée législative leur avaient été contraires.

C'est une bonne fortune où il entrait quelque peu de hasard, et qui pourrait ne point se renouveler. S'ils sont bien avisés, ils n'en abuseront pas et la ménageront avec soin, car ce n'est point une chose si facile que d'habiter la France à la République, et tel mouvement soudain, irrésistible du suffrage universel, comme en décembre 1848, pourrait renverser leur autorité actuelle et ajourner indéfiniment leurs espérances.

Rien ne les menace, il est vrai, en ce moment, et s'ils ne se renversent eux-mêmes, nous ne voyons pas qui les renverserait. Pour conserver le pouvoir, ils n'ont qu'à résister à la poussée des partis excessifs de la République, car les attaques des autres partis, prévues, connues d'avance, ne sont pas dangereuses; elles le deviendraient si la majorité de la Chambre, par entraînement, par inexpérience, ébranlait le gouvernement qu'elle a l'intention de soutenir. Certes, l'ennemi pourrait entrer, par les brèches qu'on aurait faites soi-même, dans la place que l'on est chargé de défendre. Un conflit avec le Sénat, une crise ministérielle sont des choses qu'il faut éviter, car elles donnent au public l'idée que le gouvernement de la République est incertain, instable, précaire. Il est de l'intérêt des républicains, de l'intérêt de la cause qu'ils servent, de lui donner une idée contraire.

Si donc nous avons à conjecturer la conduite de la majorité d'après les bonnes raisons qu'elle a d'agir de telle façon et de ne pas agir de telle autre, nous dirions que pendant cette session, elle évitera soigneusement tout ce qui serait de nature à provoquer des conflits avec le Sénat, et elle donnera son concours au cabinet sans exigences importunes, tout en maintenant aussi sévèrement qu'il lui

plaira son contrôle sur le Gouvernement. Un ministère présidé par M. Jules Simon, et dont tous les membres sont d'accord avec lui, comme M. le président du conseil l'a déclaré, doit compter sur l'appui de la majorité républicaine; si ceci ne lui accordait pas, elle se ferait probablement autant de tort qu'elle en ferait au cabinet.

Les changements ministériels dont on parle si légèrement ont leur gravité, parce que le public s'en fatigue; et parce que le parti républicain n'a pas un très grand nombre de combinaisons à proposer à M. le Président de la République; après en avoir usé une en neuf mois, il faudrait tâcher de ne pas en user une autre en moins de temps, car si la seconde ne s'est pas faite sans peine, la troisième serait encore plus difficile à trouver.

Le raisonnement donc de laisser un peu le Gouvernement tranquille, de ne pas le harceler et de lui donner le temps de s'asseoir assez solidement; les passions sans doute veulent persuader autre chose; seront-elles plus écoutées que le bon sens? On le craint quelquefois, et puis l'on se rassure en pensant que l'expérience du passé ne peut pas être restée stérile, et que les partisans éclairés, modérés, de la République, qui, sans doute, forment la majorité, savent comment on soutient un gouvernement, quand sérieusement on désire en assurer la durée.

La paix entre la Turquie et la Serbie d'une part, la Turquie et le Monténégro d'autre part, est le principal incident oriental du moment. On pense que les négociations doivent aboutir; mais on s'aperçoit que cela ne terminera rien, et que la question se posera ensuite directement entre la Turquie et la Russie. Il est vraisemblable que les puissances de l'Europe ne feront que des réponses évasives à la circulaire du prince Gortchakoff. Une fois ce fait accompli, la Russie licenciera-t-elle les 300 mille soldats qu'elle a rassemblés sur les bords du Pruth?... Il est difficile de le croire.

L'élection d'Avignon

Les radicaux saluent de toute sorte de clameurs triomphales la victoire de M. Saint-Martin sur M. Raspail. Les *Droits de l'Homme* entonnent en son honneur leur dernière fanfare; ils le célèbrent surtout pour avoir battu le candidat de M. Gambetta. La *Tribune* raille les soixante-dix délégués qui avaient prétendu commander pour M. Raspail les suffrages du peuple; elle persifle ces « soixante-dix citoyens se disant délégués de soixante-dix communes, et, comme l'événement le prouve, s'étant délégués eux-mêmes, avec l'autorisation d'un grand orateur, qui se croit aussi

le grand électeur de France. » Elle ajoute ce qui suit : « Le succès de M. Saint-Martin, est un échec pour le clan des opportunistes, qui ont combattu ce candidat de tous leurs efforts et l'ont vilipendé dans tous les journaux. »

Ces cris de joie n'ont rien de rassurant pour le gouvernement. Les organes modérés de la gauche s'en rendent très-bien compte; aussi sont-ils assez embarrassés pour conseiller à leurs amis de voter en faveur de M. Saint-Martin, arrivé le premier parmi les candidats républicains de l'élection d'Avignon. L'un de ces journaux va même jusqu'à indiquer qu'il y aurait lieu pour MM. Raspail et du Demaine de se retirer et de faire entrer en scène un troisième candidat. Cette combinaison a peu de chances de prévaloir. D'ailleurs, les lettres d'Avignon disent qu'en présence d'un concurrent dont le programme politique est radical jusqu'à l'extravagance, le succès de M. du Demaine est à peu près certain.

D'après le *Moniteur universel*, une fraction des droites qui croit d'une bonne politique de pousser les choses au pire, a voté pour M. Saint-Martin et lui a donné un millier de suffrages. Il nous paraît tout à fait injuste de désigner les bonapartistes en ces termes : *une fraction des droites*. Les vrais députés de la droite protestent contre un voisinage inacceptable pour eux, et nous citons à cet égard, il y a quelques jours, une lettre de M. Boyer, député de Nîmes. Que les rares bonapartistes d'Avignon nomment M. Saint-Martin contre M. du Demaine, candidat légitimiste, rien n'est plus naturel... Ils font leur métier, et l'honneur de la droite n'a rien à voir là dedans.

CORRESPONDANCE

Versailles, 15 février.

Le centre gauche de la Chambre des députés s'est occupé hier dans une réunion qui a eu lieu à Paris de la question du régime de la presse et s'est déclaré à l'unanimité pour la restitution immédiate au jury de la connaissance des délits de presse et pour l'abrogation des dispositions de la loi de 1875 qui rétablissent la juridiction correctionnelle pour ces délits. Mais il s'est prononcé contre l'abrogation immédiate des autres dispositions des lois de 1828 et 1868, jugeant préférable de renvoyer l'examen de cette question au moment où l'on discutera la loi générale sur la presse, actuellement en préparation. La réunion a ensuite chargé son bureau de s'entendre avec ceux des deux autres groupes de gauche pour demander au gouvernement une

activité plus grande dans le remplacement des fonctionnaires hostiles à la République.

La sous-commission des finances du budget de 1878, s'est réunie hier à Paris, au palais Bourbon, sous la présidence de M. Mathieu Bodet. Cette séance a été consacrée à terminer l'examen du budget des dépenses du ministère des finances. Dans sa prochaine séance cette sous-commission s'occupera du remboursement à la banque, de l'équilibre du budget et de la question des dégrèvements.

Plusieurs journaux protestent ce matin contre les récits publiés par certains journaux étrangers relativement à une prétendue conspiration orléaniste.

M. Christophle a déposé, à l'Assemblée un projet portant ouverture d'un crédit extraordinaire de 500,000 fr., destiné à faire des commandes de soierie à la fabrique lyonnaise.

La Chambre est ensuite entrée dans son ordre du jour et continue à le suivre sans incidents.

Au Sénat, M. le duc d'Audiffret-Pasquier annonce la mort du général Changarnier, et prononce une allocution rappelant sa vie, qui est vivement applaudie.

Le journal officiel de Berlin, le *Reichsanzeiger* déclare que la détermination de l'Allemagne de ne pas prendre part à l'exposition universelle de 1878 est irrévocable, et ajoute que le règlement de l'exposition ne permettant pas de relations directes entre les exposants étrangers et la commission générale de l'exposition, des exposants allemands est absolument impossible.

La Conspiration Orléaniste.

Le serpent de mer étant depuis fort longtemps démodé, on l'a remplacé par la « conspiration orléaniste ».

De temps en temps un correspondant étranger fixé à Paris se donne le plaisir de mystifier son journal en lui racontant que la maison d'Orléans nourrit les projets les plus secrets et en même temps les plus suspects.

Aussitôt quelques journaux bonapartistes ou autres, qui paraissent avoir une peur tout à fait spéciale de l'orléanisme, font chorus et reproduisent hypocritement, avec des airs de doute qu'on s'essaie à rendre perfides, les élocutions des correspondants étrangers.

Il n'y aurait pas lieu de discuter ces niais inventions si elles ne s'étaient compliquées, cette fois, de la plus venimeuse insinuation; la *Nation* a donc ramassé dans le *Standard* l'histoire d'une conspiration dont M. le duc d'Aumale serait le chef, — avec la complicité de M. le duc Decazes et de M. de Chaudordy. Le fils de Louis-Philippe rêverait, pour rehausser son

prestige, une guerre à courte échéance avec l'Allemagne :

Il espère, dit le *Standard*, qu'une pareille entreprise lui fournirait l'occasion de cueillir des lauriers et d'acquiescer de la gloire, ce qui lui permettrait de se présenter devant le pays en héros de champ de bataille et de lui demander alors de rendre la couronne à sa dynastie. Si, au contraire, la guerre avait des résultats désastreux, on laisserait peser sur le président de la République l'entière responsabilité de l'aventure, et les d'Orléans prendraient alors l'attitude d'hommes désintéressés qui ont servi leur patrie, sans même songer à tous les avantages de leur dévouement.

Cette plate et naïve calomnie ne devrait pas être accueillie dans un journal français quand on connaît l'attitude si parfaitement correcte du prince qu'on accuse et qui s'est cantonné dans son rôle, dans son devoir de commandant de corps d'armée, de façon, sinon à désarmer l'hostilité, du moins à lui imposer silence jusqu'ici.

Ce n'est pas tout et la « conspiration orléaniste » que nous venons de voir à l'intérieur est également organisée à l'extérieur, cette fois, c'est le *Journal de Bruxelles* qu'on lance en avant :

Depuis plusieurs jours, dans les conversations particulières, on ne parle que de restauration orléaniste... On a pris soin de chuchoter les noms des hommes d'Etat qui seraient disposés à apporter leur concours à la restauration orléaniste que l'on semble projeter.

Les hommes les plus directement intéressés à cet événement politique parlent avec mystère des moyens qui seraient employés. Quand on leur parle du renversement de M. Jules Simon comme devant être le premier acte du drame, ils se renferment dans un sourire malicieux et dans un silence profond. Mais ceux qui ne sont tenus à aucun ménagement disent bien haut que le *président du conseil* est gagné tout à fait à la cause orléaniste.

Ils vont plus loin, et ajoutent que *M. Gambetta* prêtera la main, à un moment donné, à la restauration orléaniste et au renversement d'un état de choses devenu impossible. Et, si ce coup de théâtre s'accomplissait, ce ne serait pas à la date fatidique de 1880, mais avant un an, avant quelques mois peut-être.

Il faut hausser les épaules... et pourtant il faut protester aussi, le nombre des badauds qui croient à la chose imprimée, étant immense.

(Figaro.)

Mort du général Changarnier.

Le général Changarnier est mort le 14 février, à 5 heures, dans sa 84^e année. Il était né à Antun, le 26 avril 1793. En sortant de Saint-Cyr, M. Changarnier entra dans une compagnie des Gardes-du-Corps de Louis XVIII, passa ensuite avec le grade de lieutenant au 60^e de ligne, fit la campagne d'Espagne en 1823, il fut nommé chef de bataillon en 1835, en Afrique, l'année suivante il fut nommé lieutenant-colonel et bientôt après colonel. Il devint général de division en 1843. En 1848 le duc d'Aumale remit entre ces mains le gouvernement de l'Algérie. Aux élections partielles de juin, il fut élu représentant de la Seine par 105,000 voix. L'année suivante, les départements de la Somme, de Seine-et-Oise et des Bouches-du-Rhône le nommèrent leur mandataire à la législative. Cavaignac lui donna le commandement de la garde nationale de Paris; le prince président ajouta à ces fonctions celle de commandant des troupes casernées dans Paris. Arrivent les journées de Juin, Changarnier réprime l'insurrection. A la revue de Satory, les troupes crièrent : Vive l'Empereur ! Le général Neumayer avait donné ordre à ses soldats de se taire sous les armes, il est destitué;

Changarnier veut le couvrir, il rompt avec l'Élysée et est destitué à son tour. Arrêté, expulsé de France le 2 décembre, Changarnier se réfugia en Belgique, à Malines, et ne rentra en France qu'après l'amnistie. En 1870, il offrit son épée à l'Empereur et sollicita un commandement qui lui fut refusé; il fit néanmoins la campagne, et fut fait prisonnier à Metz. Elu le 8 février dans quatre départements : Gironde, Nord, Saône-et-Loire, Somme, il opta pour ce dernier.

Les insulteurs bonapartistes

Un journal bonapartiste, l'*Appel au peuple*, qui se publie dans le Gers, jette à M. Renouard, procureur général à la cour de cassation, les invectives odieuses que voici :

« Ce vieillard éreinté, sans talent, est venu cracher sa dernière dent contre l'empire. Il a entassé ses rhumatismes l'un sur l'autre, et il en a fait une barricade où il a pris des poses à la Baudin. Rien n'y a fait, et le ridicule a été l'unique résultat obtenu. Pourtant il avait affirmé que cette question était une question d'honneur et de moralité. Soit, et il n'avait pas tort; seulement l'honneur et la moralité de M. le procureur général sont d'une espèce particulière, et la cour de cassation ayant d'autres fournisseurs, ne s'est pas servie à cette boutique-là. »

Nous avons pour la magistrature un respect trop sincère pour ne pas déplorer de telles insultes et ne pas protester contre de telles injures.

(Français.)

INFORMATIONS

Une importante réunion a été tenue à Versailles, par la commission chargée d'examiner la proposition relative à une réforme de jury. Il a été décidé que la commission cantonale, actuellement composée du juge de paix, des suppléants et des maires, serait formée des maires, du conseiller général et du conseiller d'arrondissement, c'est-à-dire qu'elle serait exclusivement constituée d'éléments électifs; de même; la commission d'arrondissement, qui se composait du président du tribunal civil, des juges de paix et des conseillers généraux, sera grossie des conseillers d'arrondissement et privée du président du tribunal civil, en sorte que l'élément électif aura encore la haute main. La composition du jury parisien serait modifiée dans le même esprit et l'on reviendrait d'autre part, pour les incapacités ou incompatibilités à la loi de 1848.

LE CRIME DE BAGNEUX.

Un nouveau crime, qui paraît devoir produire dans le public une aussi grande émotion que l'affaire de la femme Le Manach, vient d'être découvert sur le territoire de la commune de Bagnaux, dans les circonstances suivantes :

Le 3 de ce mois, dit la *Gazette des Tribunaux*, vers quatre heures et demie du soir, des passants entendirent des gémissements dans un champ situé à l'angle de la route départementale du chemin des forts de Bagnaux.

Etant entrés dans le champ, ils reconnurent que les plaintes venaient d'un ancien puits desséché.

Un ouvrier puisatier, requis aussitôt, y descendit et y trouva, à trente mètres de profondeur, une petite fille de cinq à six ans, gisant au milieu d'immondices et de débris parmi lesquels se trouvait le corps d'un chien à demi putréfié.

Cette enfant, qui vivait encore, fut remontée avec précaution et transpor-

tée chez un pharmacien. Un médecin constata qu'elle avait une cuisse fracturée et qu'elle avait éprouvé une commotion cérébrale si violente qu'elle l'avait privée de l'usage de la parole.

La malheureuse enfant fut ensuite amenée à l'hôpital Cochin, où malgré tous les soins dont elle fut l'objet, elle expira le lendemain matin, à trois heures, sans avoir repris connaissance.

Dans la journée, M. Leroi de Kéranion, commissaire de police, commis par le parquet pour interroger l'enfant, n'arriva que pour constater son décès.

M. le juge d'instruction Prinet, chargé de l'affaire, a délégué M. le docteur Bergeron pour procéder à l'autopsie du cadavre.

L'examen médical n'a fourni aucune indication précise sur les violences qui pourraient avoir été commises sur la victime dont le décès ne résulterait que de la commotion cérébrale déterminée par sa chute dans le puits.

De son côté, le commissaire de police de la circonscription, M. Créneau, a, de concert avec le service de sûreté, procédé à des investigations demeurées jusqu'à présent sans résultat. On n'a constaté aucune disparition d'enfant dans les communes de Montrouge, de Sceaux et de Bagnaux.

Il s'agit donc avant tout de constater l'identité de la pauvre enfant, dont voici le signalement :

Agée de cinq à six ans, cheveux noirs très fins, yeux noirs, figure allongée, nez éfilé, dents blanches, physiologie distinguée.

Le cadavre de l'enfant a été photographié. Pour donner plus d'apparence de vie aux photographies qui seront distribuées et exposées où besoin sera, on a dû la revêtir de ses habits.

Le cadavre de l'enfant, revêtu de ses vêtements, a été exposé à la Morgue, où un grand nombre de visiteurs se sont déjà rendus. L'enfant est assise sur une chaise au milieu du funèbre établissement.

Hier, vers deux heures, un vieillard, qui s'était fait conduire à la Morgue et qui était en proie aux angoisses d'un cruel pressentiment, levait ses mains en poussant un cri affreux : c'est elle ! c'est elle ! c'est ma petite-fille ! ma petite Jeanne !

Emmené au greffe, le vieillard, M. M..., ancien négociant au Marais, et demeurant rue des Francs-Bourgeois, déclara au greffe que la jeune victime était l'enfant de sa fille.

Après avoir reçu sa déclaration, on conduisit M. M... devant M. Prinet, juge d'instruction, auquel il déclara que sa fille, vivant en mauvaise intelligence avec son mari, plaidait en séparation, et que la petite Jeanne, laissée encore à son père, avait été placée par lui à Bagnaux, dans une famille qui en prenait soin.

M. le juge d'instruction, tout en gardant le vieillard, manda aussitôt dans son cabinet la mère de la petite Jeanne. Dès que M^{me} M... fut arrivée, on alla à la Morgue. Les portes en furent fermées et la mère fut mise, à travers la vitrine, en présence du cadavre. Comme le jour tombait en ce moment, deux employés de la Morgue tenaient chacun une bougie et s'étaient placés aux côtés de la petite Jeanne.

M^{me} M... n'osait pas lever les yeux. Tout à coup elle regarde, recule saisie d'épouvante, et tombe évanouie en murmurant : Pauvre Jeanne, c'est bien toi !

En dernier lieu, le 4 janvier 1877, il est venu demeurer rue Morse, 10, dans un petit logement qu'il quitta précipitamment, le 9 du même mois, en disant qu'il allait retrouver sa femme à Montmartre; or, la dame Moyaux demeure boulevard Voltaire. Depuis ce

moment, on n'a pu retrouver les traces de cet homme ni de sa maîtresse.

Dans la journée d'hier et aujourd'hui, de nombreux témoins ont été entendus, tant chez M. le juge d'instruction qu'au service de sûreté. On a recueilli ainsi de précieuses indications qui, coordonnées avec les démarches des agents de M. Jacob, ont permis de reconstituer presque entièrement les agissements du sieur Moyaux jusqu'à la date sus indiquée.

Rien n'est venu prouver encore que ce soit bien lui et non sa concubine ou quelque autre personne qui ait commis le crime atroce dont s'occupe la justice; mais, s'il faut en croire certains propos que lui ont entendu tenir des témoins, les charges les plus graves ne peuvent peser que sur le père de la victime.

La victime est reconnue. Il reste maintenant à connaître l'auteur du crime.

On lit dans la *Gazette de France* :

Les investigations relatives au crime de Bagnaux se poursuivent activement. Comme nous l'avons dit, les recherches sont faites principalement pour retrouver le père de la victime, le sieur Victor Moyaux, âgé de vingt-neuf ans, commissionnaire en casquettes, marié depuis 1868 avec la dame Minard, âgée de trente ans, couturière, avec laquelle il vivait dans la plus complète mésintelligence et dont il est séparé depuis un an. Cet homme qui, en quittant sa femme légitime, alla vivre à Montrouge, avec une concubine, la nommée Louise X... d'origine belge, a, depuis cette époque, et notamment dans ces derniers temps, plusieurs fois changé de domicile.

Le *Journal de Mons* annonce que la maîtresse de Moyaux a été arrêtée hier à Mons.

Cette femme déclare ne savoir ce qu'est devenu Moyaux, qu'elle assure avoir quitté le 6 janvier et n'avoir revu que le 13, date où il alla, avec sa petite fille la supplier de se remettre avec lui. Elle prétend ne l'avoir quitté que parce qu'il maltraitait sa petite fille et qu'on lui attribuait à elle ces mauvais traitements.

D'après le correspondant parisien de la *Gazette de Cologne*, le but d'un voyage que M. Rouher vient de faire en Italie aurait été d'amener une réconciliation entre MM. Jérôme Bonaparte et sa femme la princesse Clotilde d'une part, et, d'autre part, entre MM. Jérôme et Louis-Napoléon Bogaparte, ce dernier ex-prince impérial.

M. Rouher jugerait nécessaire, pour mener la campagne contre la République, de réunir toutes les têtes bonapartistes sous le même bonnet.

La mission de M. Rouher a été couronnée de succès, dit le même correspondant. M. Jérôme Bonaparte aurait consenti à reconnaître son jeune cousin comme chef de la famille et du parti impérialiste. La réconciliation entre M. Jérôme et la fille de Victor Emmanuel, lequel on veut gagner à la cause, serait également chose faite.

Nos lecteurs savent que nous n'avons jamais douté, pour notre compte, de l'accord de tous les Bonaparte. Chacun joue son rôle; et si le jeune Louis-Napoléon reçoit la visite de l'ex-prince du Vendredi Saint, nous trouverons que cette démarche officielle était fort inutile.

On annonce la publication très prochaine du *Radical*, dont les principaux collaborateurs seraient MM. Lacroix et Yves Guyot. Il est probable que le nouveau journal paraîtra le

lendemain du jour où les *Droits de l'Homme* auront cessé leur publication.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

Une foule nombreuse se pressait dimanche dernier, dans l'église Sainte-Clotilde, à Paris, pour entendre un sermon prêché au bénéfice de l'œuvre des petits ramoneurs. Cette société a pour but de venir en aide aux petits ramoneurs et surtout de leur procurer une éducation religieuse et une instruction élémentaire. Voici quelques renseignements sur l'origine de cette société :

La fondation remonte à 1751. C'est un disciple de saint Vincent-de-Paul, l'abbé de Lamoignon-Fénelon, originaire du Quercy, arrière-neveu de l'auteur de *Télémaque*, qui se voua le premier à l'éducation des enfants venus des montagnes lointaines de l'Auvergne, du Rouergue et de la Savoie, pour exercer cette industrie utile, mais malpropre, du ramonage.

L'abbé de Fénelon refusa l'épiscopat pour se consacrer tout entier à son œuvre. Arrêté une première fois en 1791, il fut sauvé de la guillotine par les ramoneurs et décroteurs de Paris, qui vinrent demander sa grâce à Fouquier-Tinville, en réclamant « leur père. » Mais, arrêté une seconde fois, il fut guillotiné le même jour que M^{me} Elisabeth.

Son œuvre fut reprise, en 1815, par l'abbé Legris-Duval, et depuis elle a toujours continué à prospérer.

Aujourd'hui elle est sous le patronage d'une société de dames de charité.

L'*Union* dit que l'état officiel des sommes encaissées au bureau de l'Œuvre du Vœu national du Sacré-Cœur, à la date du 4 février, présent mois, est de 3,326,913 fr. 52 c.

Les dépenses se sont élevées jusqu'ici à 1,449,292 fr. 14 c. de sorte qu'il reste en caisse plus de 1,700,000 francs.

On n'accorde pas la moindre créance, dans le monde religieux, à la nouvelle récemment mise en circulation portant que le Pape songerait à convoquer un concile œcuménique pour continuer les délibérations interrompues par l'explosion de la guerre de 1870.

Le Pape a reçu vendredi l'empereur et l'impératrice du Brésil. L'impératrice émue s'est jetée aux pieds du Pape qui l'a relevée et a invité leurs Majestés à s'asseoir. L'empereur a dit qu'il était heureux de revoir le Pape, spécialement après les derniers événements du Brésil. Il espère que le Pape, d'accord avec le gouvernement brésilien, aidera à apliquer toutes les difficultés ecclésiastiques. Le Pape a répondu qu'il n'est pas dans les habitudes de l'Eglise de créer des obstacles, mais de les aplanir. Il espère pouvoir rétablir dans le vaste empire brésilien l'harmonie religieuse qui fut toujours la gloire du Brésil.

Dans le prochain Consistoire seront nommés cardinaux : Mgrs Nino, assesseur au Saint-Office; Svarretti, secrétaire de la congrégation des évêques; Canosso, évêque de Vérone; Caverot archevêque de Lyon; Langénieux, archevêque de Reims; Ekder, archevêque de Strasbourg, Kutschker, archevêque de Vienne. On nommera aussi deux cardinaux espagnols dont la réponse est attendue.

CHRONIQUE LOCALE
ET MÉRIDIONALE.

On lit dans le *Bien public* :

On annonce une prochaine promotion de capitaines, lieutenants et sous-lieutenants dans l'armée territoriale.

Cette proposition comprendra une partie des candidats qui ont passé leurs examens dans le courant du mois de décembre dernier.

On lit dans le même journal :

Il serait question d'avancer les élections pour le renouvellement partiel des conseils généraux, qui doit avoir lieu en juillet. Les électeurs seraient convoqués pour la première quinzaine de mai, c'est-à-dire immédiatement après la session de Pâques des assemblées départementales.

Le 27 de ce mois, aura lieu une éclipse totale de lune. Le coucher du soleil aura lieu, ce jour-là, à 5 h. 34, la pleine lune paraîtra à l'est, à 5 h. 21 sur un horizon clair. La véritable obscurité commencera à 6 heures 23.

Enfin, à 7 h. 20, disparaîtra le dernier rayon lumineux et, à ce moment l'obscurité sera complète. Le phénomène durera plus d'une heure et demie.

A 8 h. 57, la partie de la lune qui aura été d'abord couverte recevra une lumière éblouissante du soleil et commencera à briller. Alors, l'obscurité derrière laquelle disparaissait la lune s'en ira peu à peu, et, à 9 h. 54, le dernier nuage disparaîtra et la pleine lune reparaitra dans tout son éclat.

Nous lisons dans le *Périgord* :

Notre honorable compatriote M. l'amiral Fonrichon, ministre de la marine, était hier à Périgueux. Le brave marin, qui est venu passer quelques jours dans sa famille, a fait une petite promenade sur la place Francheville pendant le marché; il paraissait en bonne voie de rétablissement, et tout porte à croire qu'il sera bientôt remis de ses fatigues.

L'habitude qu'ont certaines personnes, lorsqu'elles jouent avec un enfant, de le prendre par la tête et de le soulever, peut avoir les plus funestes conséquences, car il ne faut qu'un mouvement un peu brusque pour lui luxer les vertèbres du cou et occasionner une mort immédiate. Nous lisons, en effet, dans l'*Intérêt public*, de Rochefort :

Le sieur D..., horloger en chambre, avait un fils, petit garçon de six ans, qu'il s'amusaît toujours à faire sauter pendant ses heures de loisir, et quand, parfois, le petit bonhomme s'effrayait de cette gymnastique, l'heureux père en riait aux larmes.

Dernièrement, l'ouvrier s'étant mis à jouer comme à l'ordinaire avec son fils, et l'ayant pris avec les mains au-dessus des oreilles, le soulevait malgré ses cris, le remettait à terre et le soulevait encore, lorsque l'enfant cessa tout à coup de crier, roula des yeux effrayants, et contracta sa bouche d'une façon singulière. Aussitôt l'horloger le remit sur ses pieds et lâcha prise; mais le corps du petit garçon s'affaissa et tomba lourdement sur le parquet : il était mort.

Une terrible explosion de feu grison vient d'avoir lieu dans une des mines de houille de Graissessac (Hérault), sur les ouvriers qui se trouvaient à ce moment dans la galerie où l'explosion s'est produite, cinq seulement étaient sauvés aux dernières nouvelles. La population, d'abord terrifiée, s'est ensuite mise avec ardeur à travailler au sauvetage.

Le Phylloxera.

Le congrès annuel des agriculteurs de France s'est ouvert mercredi dernier, à Paris.

Il y a un an, au banquet des membres du congrès, le savant M. Dumas s'efforça de ranimer le courage des viticulteurs et leur donna l'espérance qu'on arriverait à lutter avec succès contre l'invasion terrible du phylloxera.

On s'attend à d'importantes délibérations à cet égard à la section de viticulture pendant le congrès de cette année. Chacun, d'ailleurs, est impatient d'apprendre si la science a été plus heureuse, si quelque remède nouveau a été trouvé, si la lutte engagée entre l'homme et l'insecte a été moins humiliante pour le génie humain, moins désolante pour le viticulteur.

En revanche, si nous ne sommes pas encore renseignés sur les découvertes nouvelles qui peuvent avoir été faites, tout le monde sait que le fléau a continué son œuvre de destruction et que chaque jour révèle de nouveaux progrès.

Le domaine viticole de la France — un domaine unique, sans rival au monde — s'étend sur deux millions 350,000 hectares, et fournissait chaque année un produit qui variait entre

40 et 70 millions d'hectolitres. Cette richesse est frappée d'un coup peut-être mortel; elle est rongée (rongée est bien le mot!) par une plaie qui s'élargit sans cesse.

Le département de l'Hérault subit une ruine véritable, surtout dans l'arrondissement de Béziers. Les seuls vignobles préservés sont ceux qui poussent au bord de la mer, comme à Agde.

Dans le Lot-et-Garonne, l'insecte destructeur s'est installé de Marmande à Astaffort, de Nérac à Villeneuve.

Dans le Bordelais, il est des contrées marquées déjà par de larges taches de mort; dans la Saintonge, le mal est immense; la source des précieuses eaux-de-vie de Cognac est atteinte et menacée de se tarir.

Sur la lisière du Périgord et du Bordelais on constate déjà des ravages si graves qu'un propriétaire déclare avoir récolté cette année 30 barriques au lieu de 300.

Ce n'est pas tout; les légions dévastatrices se sont avancées jusque vers le Blésois, jusque dans l'Orléanais. Il y a dans le Loiret 36,000 hectares de vignes qui sont atteintes et qui sont sans défense devant la destruction.

L'année dernière, un seul moyen de combattre le phylloxera était trouvé : le sulfure de carbone; mais il est coûteux et exige des opérations répétées.

Le préfet de la Dordogne vient de prendre un arrêté qui suspend le maire de Cours-de-Piles, M. Pigeard, pendant deux mois.

Les considérants de l'arrêté préfectoral constatent que, malgré les instructions du sous-préfet de Bergerac, M. Pigeard a refusé à un de ses administrés la communication des registres des délibérations du conseil municipal, qu'il détenait arbitrairement à son domicile privé.

A la suite d'une mise en demeure adressée par le préfet, M. Pigeard s'est décidé à opérer le dépôt desdits registres à la mairie, mais il a persisté néanmoins dans son refus de les communiquer à un des contribuables; puis le maire a mis les registres sous clefs pour empêcher, a-t-il écrit, le secrétaire de la mairie d'obtempérer aux instructions de la préfecture; de plus un procès-verbal a été dressé à la date du 2 février par l'agent-voyer d'arrondissement contre M. Pigeard pour avoir confisqué à son profit une partie d'un chemin vicinal non déclassé, et où il a planté de la vigne.

la nature de ses forces, à la défense de son pays et de sa foi. Tout cela procurait à son cœur un soulagement inconnu jusqu'alors; ses occupations variées de chaque jour, la fatigue même de ses membres le plongeaient dans une mélancolie tranquille qui n'était pas sans douceur.

Elle priait, et sa prière était plus tendre et plus affectueuse. Elle pleurait, et ses larmes n'étaient plus aussi brûlantes qu'autrefois, elles coulaient douces et abondantes et semblaient alléger le poids de son fardeau et lui rendre la force et le courage.

La bonne vieille se lia bientôt avec la famille du fauconnier. Marianne, Ambroise, Lupo et Laurette l'avaient prise en affection et la regardaient comme une parente. Tout en vaguant aux soins de la maison, en veillant à tout, elle ne cessait de parler de ses montagnes et de son lac.

Bernard fut le seul avec lequel elle ne put jamais être d'accord. Il était toujours un partisan obstiné du Bavaois et de l'antipape. Il ne sortait plus, de peur que ses opinions qui n'étaient plus du goût de tout le monde ne lui attirassent une méchante affaire; mais à l'intérieur de la maison, il ne cessait de bredouiller, de tempêter, de quereller tantôt l'un, tantôt l'autre; et la vieille limontaine n'était pas

On lit dans l'*Echo de la Dordogne* du 13 février :

Jedi dernier, un loup est venu prendre et dévorer un chien à côté d'une gare des marchandises et en a blessé un second un peu plus loin, puis il s'est retiré tranquillement.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
Du 10 au 17 février.

Naissances.

Vieau, Louise, rue Darnis.
Larroque, Marie, faub. Labarre.
Robert, Jeanne, faub. Labarre.
Grimal, Paul, à St-Henri.

Mariages.

Pontié, François et Célières, Marie.

Décès.

Auduy, Anne, 70 ans, au Pont-Neuf.
Bost, Jean, 74 ans, B. Sud.
Balayé, Jean, 84 ans, rue Nationale.
Biat, P., 45 mois, rue des Boulevards.

Théâtre de Cahors

Direction de M. Boutines.

Spectacle du 18 Février.

Les Viveurs de Paris

drame en 5 actes et 8 tableaux.

Une femme qui se grise

vaudeville en 1 acte.

Pour la chronique locale, A. Layton.

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 16 février, soir.

M. le général de Cissey a présenté hier au Sénat, une proposition tendant à faire enterrer le général Changarnier aux Invalides, aux frais de l'Etat. Cette proposition, bien qu'accueillie au fond, avec une vive sympathie par le Sénat, soulevait quant à la forme quelques difficultés, puisqu'il n'appartient pas au Sénat de prendre l'initiative quant aux questions qui touchent aux finances. Mais le président du conseil ayant déclaré à la commission d'abord, puis au Sénat lui-même, que le gouvernement, dès le matin, s'était préoccupé de donner aux obsèques du brave et vaillant soldat que la France vient de perdre, la plus grande solennité possible, M. le général de Cissey a retiré sa proposition.

A la Chambre des députés, M. Albert Grévy a déposé, au nom de la commission chargée de réviser et de codifier les lois sur la presse, un premier rapport concluant à l'abrogation de la loi de décembre 1875 c'est-à-dire au rétablissement du jury en matière de presse et a annoncé la très-

épargnée.

En attendant, on annonçait l'arrivée du Bavaois. Il amenait quatre mille cavaliers et un nombre infini de gens de pied. Cane della Scala lui envoyait un renfort de quatre cent soldats; plusieurs seigneurs gibelins de diverses cités de Lombardie, plusieurs même des plus puissantes familles de Milan avaient levé l'étendard en sa faveur et accouraient à son aide avec leurs vassaux. Ses forces étaient immenses, et ses préparatifs effrayants.

C'est alors que Pelagrua arriva de Lucques. Après avoir secrètement conféré avec Lodrisio, il alla fortifier le château de Rosate. Peu après, un autre courrier arriva avec des lettres pour le Vicaire, et le bruit se répandit que Marco était seigneur de Lucques et de son territoire.

Cette nouvelle causa à Milan une joie indicible. On croyait que cet événement était la conséquence d'une trame ourdie de longue main avec les guelfes de Toscanne pour prendre l'empereur entre deux feux. Cette croyance ne fit qu'augmenter la confiance et le courage des Milanais.

Après deux ou trois jours, on annonça que le Bavaois était arrivé devant Monza, et avait trouvé les portes de cette ville fermées.

prochaine présentation de son rapport général.

M. Naquet a présenté une proposition d'amnistie pour les délits de presse.

Enfin M. Pascal Duprat a déposé un rapport sommaire de la commission d'initiative tendant au rejet de la proposition de M. le baron Dufour tendant à la mise en accusation des auteurs et complices du 4 septembre.

Le conseil municipal de Paris a voté dans sa séance d'hier une somme de 50,000 fr. pour venir en aide aux ouvriers lyonnais.

La commission de la Chambre des députés chargée de la question de l'instruction primaire s'est prononcée hier en faveur de la gratuité générale aux frais de l'Etat. Samedi elle doit discuter les voies et moyens financiers et entendre le ministre. Elle a décidé aussi d'activer ses travaux de manière à pouvoir saisir en temps utile la commission du budget et établir la gratuité dès 1878.

La commission nommée hier par les bureaux du Sénat pour examiner la proposition de loi votée par la Chambre pour l'abrogation du décret de 1852 est composée de quatre membres favorables à la proposition quatre opposés et un, M. Bérenger, le neuvième commissaire est indécis. Il voudrait le maintien de l'art. 21.

Aujourd'hui à l'ouverture de la séance le président de la Chambre des députés, M. Grévy a lu une lettre du ministre de l'intérieur, annonçant que les obsèques du général Changarnier auront lieu demain samedi, à la chapelle de l'hôtel des Invalides et que des places seront réservées pour ceux des membres de la Chambre des députés qui désireront y assister.

Bourse de Paris

Cours du 17 Février.

Rente 3 p. %..... 72.80
— 4 1/2 p. %..... 104.00
— 5 p. %..... 106.02 1/2

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 16 fév.	CLOTURE précédente
Banque de France...	3.500	3.500
Crédit foncier....	605	608 75
Orléans-Actions...	1.087 50	1.087 50
Orléans-Obligations.	334 75	334 75
Suez.....	662 50	665
Italien 5 %.....	71 40	71 75

Aussitôt, on place jour et nuit des sentinelles, on fait faire des rondes, on dispose de place en place des vedettes et des signaux, on travaille sans relâche aux machines et aux fortifications; on attend d'un moment à l'autre l'ennemi.

Le 21 mai, on vit apparaître dans le lointain les enseignes impériales, une infinité d'hommes et de chevaux, une quantité innombrable de voitures et d'équipages.

A cette époque, Milan s'étendait dans l'enceinte d'un fossé circulaire, creusé cent cinquante ans auparavant pour défendre la cité contre Frédéric Barberousse.

C'est dans ce même fossé qui, longtemps après l'époque où se passe notre histoire, fut transformé en canal et prit le nom de Naviglio. Là où sont aujourd'hui les ponts, se trouvaient en 1329 les portes principales et les poternes de la ville.

L'empereur établit son camp au pont de l'Archetto, s'avança ensuite vers la poterne de St-Ambroise, et habita avec sa cour le monastère de Saint-Victor, bâti hors des murs, en face de cette poterne.

A suivre.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
10 février 1877. (90)

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DU TREIZIÈME SIÈCLE

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE XX.

(Suite.)

Le comte del Balzo fit apporter quelques flacons d'un bon vin blanc, et la paix fut signée au milieu des toasts échangés par les deux troupes.

Le vin était de Limonta. Les éloges que lui prodiguèrent les lances du monastère auraient suffi à enlever du cœur des montagnards toute trace de rancune, mais ils étaient complètement apaisés.

CHAPITRE XXI.

Le comte donna au curé de Limonta une chambre à part, et voulut qu'il prit place tous les jours à sa table. Il fit en-

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des études du Lot.

BIBLIOGRAPHIE.

Le Lieutenant de Rancy, par Claire de CHANDENEUX (1).

Aujourd'hui que tout a été dit sur tout, madame Claire de Chandeneux a eu la rare bonne fortune de mettre en lumière une mine encore inexploitée. La vie militaire en province lui appartient par droit de découverte : elle y a planté son drapeau. Elle a étudié de près cette société militaire, nombreuse, intéressante, originale, qui a ses usages, sa physionomie ses types, et qui forme un petit monde à part où les caractères ont un relief saisissant et une simplicité qui n'est pas sans grandeur. **Le lieutenant de Rancy** appartient à la famille de romans des **Ménages militaires**, du même auteur, dont le succès n'est plus à constater. C'est une étude vivante où le réalisme des situations n'éteint pas la grâce des sentiments. Trois figures de femme l'emplissent de leur jeunesse et de leur charme, trois figures pleines de contrastes, dont il serait difficile d'analyser plus subtilement les sensations diverses en face du même écueil. Quelques scènes vont au drame et y touchent juste. Le sentiment chrétien se dégage des tentations et des luttes de l'héroïne comme le soutien de sa faiblesse et le couronnement de son honnêteté. Le livre est écrit d'une plume nette, animée, sincère. La paix somnolente de la province, la monotonie obligatoire et vide de l'existence de garnison, y sont peintes en traits heureux. A voir le naturel du récit, la ressemblance des portraits, la vérité de certaines scènes, on croirait qu'un lieu de créer, l'auteur ne fait que se souvenir.

(1) Un volume in-18, chez E. Plon et Ce, éditeurs, 10, rue Garancière. Prix : 3 francs franco.

L'Univers illustré donne, dans son numéro de cette semaine, deux planches magnifiques qui ont fait véritablement sensation. Il s'agit d'un panorama de Constantinople et du Bosphore se développant sur une longueur de deux mètres. Tout le monde voudra se procurer cette œuvre à la grande valeur artistique de laquelle vient se joindre une fidélité scrupuleuse. Dans ce numéro on trouve le monument d'Auber qui vient d'être inauguré ; une page représentant la sortie si pittoresque du bal de l'Opéra ; deux dessins inédits

d'Henry Monnier, etc.

Un roman de Méry, **Raphaël et la Fornarina**, vient de paraître à la librairie Calmann Lévy. On a beaucoup écrit sur les amours du grand maître et de la fille du fornaro, mais, dans ces récits, la fantaisie a tenu trop souvent plus de place que la réalité. C'est dans la bibliothèque d'un savant antiquaire romain que le brillant auteur de la **Comtesse Adrienne** et de la **Nénus d'Arles** a trouvé la version inédite qu'il nous donne dans des pages pleines d'une sensibilité exquise.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 33 (10 février).

La chimie des plantes, par M. A. Gauthier. — Réflexions sur la loi mathématique de la variation des types spécifiques, par M. A. Giard. — Un voyage scientifique en Auvergne. — L'association internationale africaine. — Expériences de M. Marion contre le phylloxera. — Académie des sciences de Paris. — Bibliographie scientifique. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 33 (10 février).

Le darwinisme, par M. Gabriel Compayré. — Midhat-Pacha et ses successeurs, le nouveau ministère, par M. P. Granet. — Les revues nouvelles. — Histoire de quatre ans (1870-1873). — Cause littéraire. — Notes et impressions, par X***. — La semaine politique. — Bulletin.

On s'abonne au bureau du journal, 8, place de l'Odéon, à Paris.

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements. — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

TOUR DU MONDE, Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 844^e li-

vraison. (17 février 1877). — Texte : Voyage en Grèce, par M. Henri Belle. 1861-1868-1874. Texte et dessins inédits. — Neuf dessins de Taylor, E. Ronjat, E. Guillaume, D. Maillart et Sahib. Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 220^e livraison (17 février 1877). — TEXTE : Chloris et Jeanne-ton, par M^{me} Colomb. — Les dernières explorations arctiques, par Louis Rousselet. — Les narcotiques chez tous les peuples, par P. Vincent. — Le voyage du ballon : La ville d'Orléans, par Gaston Tissandier. — Heur et Malheur, par Emma d'Erwin. — Le bouc émissaire et l'Arche sainte, par Marie Maréchal. Dessins : Sahib, Tissandier, Castelli et Lévy. Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

On lit, dans le **Figaro** du 2 février, que, l'incendie de la rue Martel, il a été retiré des débris un coffre-fort Fichet, le seul qui, dans cette industrie, ait résisté au feu. — La commission nommée pour assister à l'ouverture de ce coffre a constaté, en effet, que tous les papiers qui s'y trouvaient : *billets de banque, titres, registres*, etc., étaient intacts.

Ce fait prouve une fois de plus le degré de garantie qu'on obtient et la confiance qu'on peut accorder aux coffres-forts sortants de cette maison. La caisse incendiée est exposée rue de Richelieu, 43, à Paris, dans les magasins de M. Pichet.

ÉPILEPSIE

CRISES NERVEUSES, HYSTÉRIE

Traitement gratuit jusqu'à disparition des crises. Docteur KIVALLS, 10, rue de Rennes, Paris, de 2 à 3 heures ou par correspondance.

Notice sur l'hygiène pour combattre l'obésité, expédiée franco, sous pli cacheté, contre 2 fr. à M. BERNARD, chimiste, 20, rue d'Assas, Paris.

Recommander, en cette saison de rhumes et de grippe, bronchites, le **Sirop** et la **Pâte de Nafé** de **Delangrenier**, c'est partager l'opinion des plus célèbres médecins.

CONTREFAÇONS. — Les personnes qui font usage du **Chocolat purgatif** de **Desbrière**, devront vérifier en achetant, s'il sort bien de la pharmacie, rue Le Peletier, 9, Paris, et si la boîte porte la signature **Desbrière**.

MAL DE DENTS. — L'EAU du **Dr OMÉRA** calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies.

L'INSTALLATION

DU

CRÉDIT GÉNÉRAL

FRANÇAIS

et de son journal

LE MONITEUR

DES TIRAGES FINANCIERS

dans l'immeuble de la Société

Rue Le Peletier, 16, à Paris

est fixée au

LUNDI 19 FÉVRIER.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Dimanches.

Résumé de chaque numéro : Informations financières. fr. Causerie financière. Bilans. Revue de la Bourse. Recettes par des Chemins de fer. Chronique des valeurs. Correspondances. Assemblées d'Actionnaires. Coupons échus. Listes des tirages. Cours des valeurs. Un numéro spécimen est envoyé gratuitement. Paris. — 45, rue Vivienne 45, — Paris. Envoyer mandat ou timbres postes.

La librairie de l'Echo de la Sorbonne met en vente le mardi, par séries hebdomadaires à 45c., une nouvelle réimpression de l'**Echo de la Sorbonne**, cours complet d'enseignement secondaire en trois années, rédigé par MM. Emile Chasles, Pierre Bos, J. Pinard, Philippon, Salicis, Hippolyte, Cocheris, Périgot, Malte-Brun, de Montmahou, Eugène Talbot, etc. Nous pouvons sans crainte recommander cet utile recueil, admis d'ailleurs dans les bibliothèques scolaires, donné en prix dans les lycées et collèges et récompensé à l'exposition universelle de Vienne.

ACHETEZ VOS MONTRES

70, Grande-Rue, à Besançon. Chez **A. ROBERT**, Fab^{re} Economie réelle. — Garanties sérieuses. Chiffres et Décorations à votre goût. Renseign^{ts} gratuits et francs.

TAMAR INDIEN GRILLON

Fruit laxatif rafraîchissant **c. CONSTIPATION** et **Hémorrhoides** Ph^{ie} 25, r. Grammont, Paris. — B^{te} 2.50. Poste 2.75. Depot dans toutes les pharmacies.

Pour tous les extraits et articles non-signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

CONTOU

BOULANGER

Rue Saint-James, à Cahors.

PAIN, TRÈS-BONNE QUALITÉ.

FAIT DES COQUES

Tous les Dimanches.

PAPIER WINSI

Remède souverain pour la guérison rapide des irritations de poitrine, Rhumes, Bronchites, Grippe, Maux de gorge, Rhumatismes, Lombagos, Douleurs, etc. Dans toutes les pharmacies, 1,50 la boîte de 10 feuilles. Se défier des contrefaçons.

PERLES W. GUYON

Bonbon purgatif, le plus facile à prendre et le plus efficace contre la Constipation, la Bile, les Glaires, les Maux d'estomac, etc. 3 fr. la boîte de 100 perles. Se vend partout.

GRAND ÉTABLISSEMENT DE PHOTOGRAPHIE

A CAHORS, 10, RUE DE LA MAIRIE, 10,

Maison de la pharmacie Vinel.

G. KOLB

Ci-devant à Strasbourg, rue des Hallebardes

Médaille de bronze

Médaille d'argent

PHOTOGRAPHIE

en tous genres et de toutes grandeurs

PORTRAITS APRÈS DÉCÉS

Agrandissement, Reproduction

SPECIALITÉ

POUR GRECQUES ET MOSAIQUES

VUES

ET MONUMENTS

ON POSE PAR TOUS LES TEMPS

Les Ateliers sont ouverts de 8 h. du matin à 5 h. du soir.

MASTIC DULAC

POUR GREFFER A FROID

à l'usage de l'arboriculteur et du pépiniériste.

Plusieurs Médailles et Mentions honorables.

Emploi facile, réussite assurée des Greffes. — Dépôt général : pharmacie LACOMBE, à Cahors.

Se trouve dans les principales épiceries.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} LINON

FLEURISTE

Galerie de Fontenille

boulevard Nord, à CAHORS.

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fouritures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.

MASTIC LHOMME-LEFORT



SEUL ADMIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867. reconnu le meilleur par tous les horticulteurs

POUR GREFFER A FROID

ET CICATRISER LES PLAIES

DES ARBRES ET ARBUSTES

(S'APPLIQUE AVEC UN COUTEAU OU UNE SPATULE)

Employé dans les pépinières nationales, impériales, royales, françaises et étrangères. — FABRIQUE, 162, rue de Paris, 162, à Belleville - Paris.

Se défier des nombreuses imitations et exiger la signature de l'inventeur sur chaque boîte. — Dépôt dans tout le département chez les principaux épiciers, grainetiers ou quincailliers et à Cahors, dépôt central pour le Lot, chez M. Vinel, pharmacien-drog^{iste}.

LE MONITEUR

DE LA BANQUE et DE LA BOURSE

Paraît tous les Dimanches

EN GRAND FORMAT DE 46 PAGES

Résumé de chaque Numéro :

Bulletin politique. — Bulletin financier.

Bilans des établissements de crédit.

Recettes des ch. de fer. Cor-

respondance étrangère. Nomen-

clature des coupons échus, des

par appais de fonds, etc. Cours

des valeurs en banque et en

bourse. Liste des tirages.

Vérifications des numéros sortis.

Correspondance des abonnés. Renseignements.

PRIME GRATUITE

Manuel des Capitalistes

4 fort volume in-8.

PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS

Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

1877

ANNUAIRE

STATISTIQUE & ADMINISTRATIF

DU

DÉPARTEMENT DU LOT

PUBLIÉ AVEC L'AUTORISATION DE M. LE PRÉFET

PAR

MM. LES CHEFS DE DIVISION

DE LA PRÉFECTURE.

SE TROUVE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, A CAHORS

1877

PILULES DUROY A L'EXTRAIT DE SANG

Ces pilules sont le meilleur des fortifiants et le meilleur des reconstituants. Ordonnées par MM. les médecins. Remplacé, avec supériorité, tous les ferrugineux, les phosphates, la pepsine, la viande crue, le quinquina, etc. — 4 fr. le flacon de 100 pilules dragées, agréables et inaltérables. — Chez l'inventeur, M. DUROY, pharm., lauréat de l'Institut, 10, rue du Faubourg-Montmartre, Paris, et dans les principales pharmacies, à Cahors, pharmacie Vinel

LA VELOUTINE

EST UNE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — Ch. FAY, Inventeur 64 — 9, rue de la Paix